

ETAT D'AVANCEMENT TRIMESTRIEL



Fonds de Consolidation de la Paix pour la République Centrafricaine



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

Période couverte :	Janvier à Mars 2012		
Numéro et intitulé du Projet:	<i>PBF/CAF/A-5 : 00061334 : Renforcement de l'offre de services judiciaires et facilitation de l'accès à une justice de qualité</i>		
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	<i>PNUD</i>		
Partenaire(s) d'exécution :	<i>Ministère de la Justice</i>		
Budget du Projet (PBF) :	<i>2 200 000 USD</i>		
Date d'approbation du Comité de Pilotage :			
Montants engagés:¹	<i>2 200 000 USD</i>	Pourcentage du montant approuvé:	<i>100%</i>
Montants dépensés:²	<i>2 033 932 USD</i>	Pourcentage du montant approuvé:	<i>92,45%</i>
Date de Clôture prévue:	30 Juin 2012	Retard (mois):	<i>06 mois</i>

Objectifs/Résultats:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Résultat 1 :	<p><i>Les conditions de la chaine pénale (garde à vue, détention préventive et détention) sont améliorées et les prévenus sont jugés dans des délais raisonnables :</i> Réception provisoire du Tribunal de Grande Instance de Paoua.</p> <p>Suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures judiciaires et pénitentiaires à Paoua, Bocaranga et Batangafo ; lancement des travaux de réhabilitation de la salle d'audience et de construction des bureaux du Tribunal de Grande Instance de Bimbo ;</p> <p>Lancement des travaux d'opérationnalisation de la salle d'audience de la cour de cassation (climatisation, sonorisation et équipement en mobilier- tables, bancs etc.-),</p> <p>Dotation des services judiciaires et pénitentiaires de 15 armoires métalliques pour le classement des dossiers</p> <p>Appui logistique a une ONG nationale (FADEC), pour l'amélioration des conditions de détention dans les prisons de Sibut et</p>	0%

¹ Les montants engagés signifient les contrats signés pour les marchandises, travaux et services ; engagés selon les règles et procédures de l'Agence.

² Les déboursments/Dépenses concernent les paiements actuels pour les marchandises, travaux et services effectués par rapport aux contrats signés.

	<p>Bossangoa (remise de savons, moustiquaires, vivres). Acquisition d'une partie du mobilier pour la création de 2 greffes pénitentiaires à Bimbo et Ngaragba (2 ordinateurs complets avec imprimante et onduleurs, 4 armoires métalliques),</p> <p>Remise le 08 mars 2012 à la direction de l'administration pénitentiaire d'un fourgon cellulaire en vue du transport des détenus de Ngaragba et Bimbo.</p> <p>Remise le 26 mars 2012 de 16 radios talkies walkies au ministère de la sécurité publique pour les services centraux et les commissariats de Bozoum et de Bossangoa</p>	
Résultats 2 :	<p><i>Le rapprochement de la justice des justiciables est effectif grâce à la tenue régulière d'audiences foraines :</i> Appui des tribunaux des zones d'intervention à la préparation des audiences foraines. Rencontres avec le Ministère de la Justice pour harmoniser l'organisation desdites audiences, leur suivi a priori et a posteriori ; il en est résulté que le Ministère doit prendre une note de service à l'attention des tribunaux.</p>	0%
Résultat 3 :	<p><i>Le personnel judiciaire et pénitentiaire formé et disposant des compétences appropriées améliore la qualité des décisions et actes judiciaires :</i></p> <p>Tenue des réunions avec les écoles professionnelles particulièrement l'ENAM et l'Ecole nationale de la police pour mettre en place la nouvelle stratégie de développement des capacités des acteurs nationaux à travers le développement des capacités des écoles professionnelles.</p> <p>Préparation des modules de formation de l'année : acteurs de la société civile sur les techniques de sensibilisation, la prévention et l'accompagnement des victimes de violences faites au genre et des violences sexuelles, la formation des para juristes, la formation des acteurs de la société civile sur le monitoring , la formation des agents et officiers de police judiciaire sur le droit pénal, la procédure pénale, les techniques d'enquête et l'identité judiciaire, la formation des chefs de quartier et leaders communautaires sur la cohésion sociale, la prévention et le règlement des conflits, la formation des greffiers et des magistrats du siège, du parquet et de l'instruction, la formation de avocats et la formation du personnel de l'administration pénitentiaire sur la tenue du greffe</p> <p>Organisation d'une session de formation de 30 membres d'ONG nationales les 13 et 14 mars 2012 sur le monitoring des lieux de détention à l'ENAM à Bangui (90% de participation dont 27% femmes et 63% hommes)</p>	
Résultat 4 :	<p><i>Les mineurs, les femmes et les personnes démunies reçoivent une assistance judiciaire et leurs droits sont protégés :</i></p> <p>Finalisation avec le Barreau des discussions pour la création de la permanence du barreau,</p> <p>Finalisation du module de formation des parajuristes (première formation du genre dans le pays avec une durée de 2 semaines avec une alternance entre théorie et pratique)</p> <p>Finalisation de la première mouture du guide des parajuristes destiné à aider tous les para juristes qui vont contribuer à l'accès au droit et à la justice des personnes vulnérables principalement les femmes et les enfants</p>	0%
Résultat 5 :	<p><i>La population et les communautés sont sensibilisées et connaissent mieux leurs droits et sont à même de les défendre :</i></p> <p>Signature avec Radio Ndeke Luka d'un contrat d'une durée de 6 mois pour la vulgarisation des droits et des devoirs des citoyens</p> <p>Organisation avec la radio ndéke luka d'une émission publique de lancement le 21 mars 2012 à la faculté de droit,</p> <p>Tenue de 2 forums juridiques (qui sont des activités de sensibilisation des populations et de débats sur des problèmes juridiques et judiciaires précis) avec les étudiants en droit de l'université de Bangui et de la faculté privée de droit Walombé</p>	0%

	Appui les 7, 8 et 9 mars aux activités de sensibilisation des 1000 femmes à Markounda sur leurs droits	
--	--	--

Défis rencontrés et plan d'action	
Défis et difficultés rencontrés :	<p>Le retard accusé par les différentes entreprises de construction des tribunaux et prison de Paoua, Batangafo et Bocaranga (aucun ouvrage n'a été livré le 5 février 2012 comme prévu dans le contrat)</p> <p>L'impossibilité pour le Ministère de la Justice de trouver un site fiable pour la construction du centre de réhabilitation des mineurs a quelques mois de la fin du projet</p>
Mesures envisagées pour rattraper le retard d'exécution des objectifs :	<p>-2 Réunions avec les différentes entreprises concernées pour identifier leurs difficultés et essayer de les accompagner.</p> <p>-Compte tenu de l'impossibilité pour le Ministère de la Justice de proposer un site pour la construction prévue du centre de réhabilitation des mineurs, le PNUD lui a proposé et il l'a accepté, la réaffectation des fonds à la réhabilitation du TGI de Bimbo et la toiture de la Cour de Cassation. Après l'accord des co-présidents du comité de pilotage PBF, la procédure de passation du marché de réhabilitation/construction de ces ouvrages a été immédiatement initiée.</p> <p>-Compte tenu des délais très courts, le PNUD et le Ministère de la Justice ont convenu que le travail soit confié au Génie Militaire puisque son statut d'institution publique justifie la signature directe d'une convention sans passer par la procédure d'appel d'offre.</p> <p>-La construction du centre de réhabilitation des mineurs se fera sur fonds propres du PNUD avant la fin de l'année 2012</p>

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:
<p>Les activités sont conçues et menées de manière à atteindre les résultats fixés, mais surtout à produire un impact et à être pérennisées.</p> <p>C'est ainsi que l'approche des formations a été revue, les écoles de formation professionnelles plus impliquées. La formation des acteurs de la société civile en monitoring des droits de l'homme, de la justice et des lieux de détention leur permet de mieux contribuer à la lutte contre les longues détentions préventives, les gardes à vue abusives et toutes formes de violation. Ils deviennent par la une source externe de contrôle et contribuent à renforcer l'effet de l'appui aux partenaires du secteur public.</p>